

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 6	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 2
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 13 juin 2017

Vote(s) pour : 39  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 19 juin 2017,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-06-19-BD-16 :

**Attribution de subventions au titre du "Développement économique".**

Rapporteur : Monsieur Dominique GROS

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU le Budget Primitif 2017,  
VU les demandes formulées par les organismes,  
CONSIDÉRANT que ces demandes favorisent le développement économique du territoire de Metz Métropole,

DECIDE d'allouer 4 200 € de subventions au titre du « Développement Economique » pour l'organisation de 3 manifestations, selon le détail présenté en annexe,  
DECIDE que ces subventions « Développement Economique » seront versées sur présentation des justificatifs suivants :

- bilan moral,
- bilan financier,
- articles de presse.

Ces justificatifs devront être produits dans un délai de 2 mois après la date de la manifestation. Au terme de ce délai, et/ou en cas de non réalisation, la subvention sera annulée.

Pour extrait conforme

Metz, le 20 juin 2017

Pour le Président et par délégation

Le Directeur Général des Services





Hélène KISSEL

N° de dossier	Organisme demandeur	Intitulé	Date et Lieu	Subvention de fonctionnement ou d'équipement	Montant de la subvention accordée en €
2017 ECO 01	Association France Parkinson Comité de Moselle	Journée mondiale Parkinson	Du 22 au 23 avril 2017 à Metz	F	600 €
2017 ECO 02	Association Artisans du monde de Metz	11ième Conférence des "Fair Trade Towns"	Le 16 septembre 2017 à Metz	F	600 €
2017 ECO 03	Association METZ TORII	Salon des cultures populaires	Du 13 au 14 mai 2017 à Metz	F	3 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>TOTAL</b>	<b>4 200 €</b>

**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 19 juin 2017.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 13</b> – Attribution de subventions Enseignement supérieur.	1	   <small>Dalibz - AR</small>
<i>Annexe</i> : Tableaux récapitulatifs.	1	
<b>Point 14</b> – Association Institut Lafayette : attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2017 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens.	1	
<b>Point 15</b> – Soutien au Centre pilote La Main à la Pâte au sein du satellite de la Maison pour la Science en Lorraine.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens.	1	
<b>Point 16</b> – Attribution de subventions au titre du développement économique.	1	
<i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif.	1	
<b>Point 17</b> – Versement de subventions et cotisation dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2020 – Programmation 2017.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens AIEM.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens PAEJ.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens MARELLE.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens DUOVIRI.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens CIDFF.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens CLCV.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens EMARI.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens Ecole de Musique Union de Wolppy.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens APEF.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens CMSEA.	1	
<b>Point 18</b> – Projet d'acquisition en VEFA par VILOGIA de 27 logements ZAC au Sugnon à Montigny-lès-Metz : <input checked="" type="checkbox"/> garantie d'emprunt.	1	
<i>Annexe</i> : Contrat de prêt 62302.	1	
<i>Annexe</i> : Convention financière. ) BFL	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> 6 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 20 juin 2017

Pour le Président

Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

